

## MAIRIE DE VEZELAY

89450 VEZELAY

---

Tél : 03 86 33 24 62  
Télécopie : 03 86 33 31 84  
[accueil@vezelay.fr](mailto:accueil@vezelay.fr)

### ORDRE DU JOUR

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2015 A 9H00

##### Informations du Maire

1/ Approbation du compte rendu de séance du Conseil municipal du 14 février 2015.

##### 2/ Budget Eau

Approbation du Compte de Gestion 2014, du Compte Administratif 2014 et de l'affectation des résultats 2014.

##### 3/ Budget Assainissement

Approbation du Compte de Gestion 2014, du Compte Administratif 2014 et de l'affectation des résultats 2014.

##### 4/ Budget Stationnement

Approbation du Compte de Gestion 2014, du Compte Administratif 2014 et de l'affectation des résultats 2014.

##### 5/ Budget Commune

Approbation du Compte de Gestion 2014, du Compte Administratif 2014 et de l'affectation des résultats 2014.

6/ Vote des taxes directes locales 2015.

7/ Vote des budgets prévisionnels 2015 :

- Eau
- Assainissement
- Stationnement
- Commune

8/ Délibération fixant les tarifs communaux pour l'année 2015 de l'occupation du domaine public s'agissant des terrasses air libre, de location de la salle communale Hugues de Poitiers.

9/ Délibération fixant la zone géographique délimitant les communes dont les habitants bénéficient du tarif de stationnement payant et fixant également ce tarif.

10/ Délibération autorisant le principe et le montant des cautions pour les locations des salles communales y compris la salle de l'Auberge de Jeunesse.

11/ Délibération fixant les tarifs relatifs à l'Auberge de jeunesse (location salle de l'Auberge, accueil des chevaux, forfait entretien).

---

12/ Délibération autorisant un remboursement de frais de mission pour M. Hecquet, 1<sup>er</sup> Adjoint.

13/ Délibération autorisant le Maire à signer les avenants de fin de chantier pour la crypte et le chœur de la basilique et pour la Porte Neuve.

14/ Délibération autorisant le Maire à signer l'acte d'engagement et à demander les subventions pour l'arrondi du bout des remparts.

15/ Délibération autorisant le Maire à faire engager et régler la partie des dépenses revenant à la Commune pour l'entretien de la station d'épuration de Saint-Père.

16/ Délibération autorisant le Maire à signer la convention amiable de mise à disposition d'un local pour l'implantation d'un poste de transformation électrique sur la parcelle AB385 située sur la Commune d'Asquins et dont la Commune de Vézelay est propriétaire.

17/ Délibération autorisant le règlement des cotisations 2015 aux organismes suivants :

- Association des biens français Patrimoine Mondial
- Association des Maires Ruraux de l'Yonne
- Association Les Plus beaux Villages de France
- Association de la Route touristique des vignobles de l'Yonne
- Fondation du Patrimoine
- Association des Maires de France

Questions diverses